



## **AFRIQUE/ZAMBIE - Protestation de l'Evêque de Chipata suite à l'expulsion d'un prêtre d'origine rwandaise**

Lusaka (Agence Fides) – S.Exc. Mgr George Cosmas Zumaire Lungu, Evêque de Chipata, en Zambie, a exprimé avec force sa protestation contre « l'odieuse expulsion » d'un prêtre d'origine rwandaise, le Père Viateur Banyangandora, Curé de Lundazi, dans une Lettre pastorale qui sera lue dans toutes les Paroisses du Diocèse le Dimanche 12 août.

La Lettre, dont le texte a été envoyé à l'Agence Fides, reconstruit dans le détail l'arrestation du prêtre – qualifiée par l'Evêque d'enlèvement – intervenue le 30 juillet. Mgr Lungu affirme avoir rencontré brièvement le Père Viateur au commissariat de police après avoir reçu un appel téléphonique du prêtre qui lui communiquait d'avoir été arrêté. Selon le Père Viateur, les raisons de son arrestation n'étaient pas claires « sauf – écrit l'Evêque – qu'elles étaient liées à l'homélie dominicale au cours de laquelle il s'était prononcé contre les prix du coton. Il m'a affirmé n'avoir en aucune manière attaqué le gouvernement ».

Par la suite, le Père Viateur a été conduit à Lusaka et, selon Mgr Lungu, le prêtre n'a pu bénéficier d'une protection légale ni être contacté par l'Evêque ou par d'autres responsables du Diocèse. Alors que Mgr Lungu cherchait à obtenir des nouvelles sur le sort de son prêtre, il a été informé que le Père Viateur avait été expulsé en direction du Rwanda.

« Nous n'avons pas été mis au courant de la santé ni du lieu de détention du Père Viateur pendant quatre jours et ce jusqu'à l'annonce de son expulsion, au soir du 2 août, de la part du Ministre de l'Intérieur, Edgar Lungu, qui confirmait finalement, par le biais des media, son transfert forcé de la Zambie au Rwanda » écrit Mgr Lungu. Qualifiant le Père Viateur de « bon prêtre » et « d'homme de paix et d'intégrité », l'Evêque de Chipata affirme : « Aucune explication ne pourra jamais nous convaincre qu'il se soit comporté de manière à troubler la paix de notre pays. Malgré l'injustice qui lui a été faite, je vous invite tous au calme ».

Le Père Viateur est un réfugié rwandais qui a été ordonné en 2004. « Il est devenu prêtre du Diocèse de Chipata. Il a choisi de demeurer à Chipata comme l'un des prêtres diocésains jusqu'à sa mort » souligne Mgr Lungu.

« Dans la Lettre pastorale de janvier 2012 (voir Fides 30/01/2012), nous, Evêques catholiques, avons mis en évidence la situation difficile de la communauté des réfugiés rwandais en Zambie. La déportation du Père Viateur pourrait être le début d'un empirement des conditions de cette communauté et de nos prêtres ? Dieu seul le sait » conclut Mgr Lungu. (L.M.) (Agence Fides 07/08/2012)